

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00295

Numéro SIREN : 337 622 153

Nom ou dénomination : SAINT MARTIN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/017794

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/017794**
n°de gestion : **1986B00295**
n°SIREN : **337 622 153 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 23/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAINT MARTIN DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
rue du Pré Ruffier 38400 Saint-martin-d'heres -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



1409112

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Zac du Pré Ruffier 38400 ST MARTIN D'HERES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 7 6 2 2 1 5 3 0 0 0 1 9		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		28/02/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 640	AG	26 640	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	828 718	AO		828 718
		Constructions	AP	5 131 172	AQ	1 015 220	4 115 952
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 533 371	AS	1 363 925	1 169 445
		Autres immobilisations corporelles	AT	226 091	AU	130 484	95 607
		Immobilisations en cours	AV	13 035	AW		13 035
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 667 332	CV		1 667 332
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	537 864	BE		537 864
		Prêts	BF	4 985	BG		4 985
		Autres immobilisations financières*	BH	100 121	BI		100 121
TOTAL (II)		BJ	11 069 334	BK	2 536 271	8 533 063	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 564	BM		23 564
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 629 966	BU		2 629 966
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	76 478	BY	45 784	30 694
		Autres créances (3)	BZ	3 323 653	CA		3 323 653
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	2 000 000	CE		2 000 000
		Disponibilités	CF	435 979	CG		435 979
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	72 793	CI		72 793
TOTAL (III)		CJ	8 562 435	CK	45 784	8 516 651	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	19 631 769	1A	2 582 055	17 049 714	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	600
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 44 889 ..)			DA	44 889	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 434 029	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 488	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BJ)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 529 752	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	850 541	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	6 863 701	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	72 123	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	72 123	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 467 554	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	792 680	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 798 962	
	Dettes fiscales et sociales			DY	870 475	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	42 362	
	Autres dettes			EA	135 442	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 413	
TOTAL (IV)			EC	10 113 890		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 049 714		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 444 271
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	385 208	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	27 187 794	FB	FC 27 187 794	
	Production vendue { biens * services *	FD	3 014 214	FE	FF 3 014 214	
		FG	808 446	FH	FI 808 446	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	31 010 455	FK	FL 31 010 455	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO 43 027	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 77 084	
	Autres produits (1) (11)				FQ 179 361	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 31 309 929
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 23 047 070	
	Variation de stock (marchandises)*				FT (334 880)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 715 509	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (8 653)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 2 538 120	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 457 925	
	Salaires et traitements*				FY 2 489 740	
	Charges sociales (10)				FZ 830 696	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA 505 317
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC 45 784
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE 5 521	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 30 292 155
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 1 017 774	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH 1 789	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 159 747	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK 15 769	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 22 403	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM 4 702	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP 202 621	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 40 280	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU 40 280	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 162 340	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 1 181 904	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	11 422		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	82 086		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	93 508		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	16 127		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	12 653		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	72 123		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	100 903		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 395)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	122 966		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	201 001		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	31 607 848		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	30 757 306		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	850 541		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	115 934	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	175 516	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5 802	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	115 144	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	35 746	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 280	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 17 049 714 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 850 542 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG-05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 136 436 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 641			26 641
Immobilisations incorporelles	26 641			26 641
- Terrains	828 719			828 719
- Constructions sur sol propre	4 670 471			4 670 471
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	349 798	110 904		460 702
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 499 492	33 879		2 533 372
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 635			46 635
- Matériel de transport	42 366	65 000	25 467	81 899
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 458	1 100		97 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000	13 035	5 000	13 035
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 538 939	223 918	30 467	8 732 390
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 667 333			1 667 333
- Autres titres immobilisés	474 993	75 525	12 653	537 864
- Prêts et autres immobilisations financières	108 304	2 124	5 320	105 107
Immobilisations financières	2 250 629	77 649	17 974	2 310 304
ACTIF IMMOBILISE	10 816 209	301 567	48 441	11 069 335

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI JELINE 38400 SAINT MARTIN D'HERES	38 112	413 029	99,92	71 831
SCI LA FROMAGERE 38400 SAINT MARTIN D'HERES	38 112	892 751	99,92	103 376
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	À la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 641			26 641
Immobilisations incorporelles	26 641			26 641
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	728 373	218 223		946 596
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	35 893	32 732		68 625
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 125 027	238 899		1 363 926
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 396	3 987		32 383
- Matériel de transport	42 366	2 889	25 467	19 787
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 726	8 588		78 314
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 029 780	505 318	25 467	2 509 631
ACTIF IMMOBILISE	2 056 421	505 318	25 467	2 536 272

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 578 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 986		4 986
Autres	100 121		100 121
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	76 479	76 479	
Autres	3 323 653	3 323 053	600
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	72 794	72 794	
Total	3 578 033	3 472 326	105 707
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 320		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	12 000
Avoirs à recevoir	3 600
Part pub directes a recev	174 337
Ristournes centrale à recevoir	292 364
Prest.services centrale à recevoir	77 124
Intérêts des comptes courants	9 967
Divers produits à recevoir	47 066
Intérêts courus à recevoir	20 630
Total	637 088

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 889,00 euros décomposé en 1 151 titres d'une valeur nominale de 39,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 151	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 151	39,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		72 123			72 123
Total		72 123			72 123
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		72 123			

Provision pour risque sur un litige Galec concernant les années 2015-2017 : 72 123 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 113 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	385 208	385 208		
- à plus de 1 an à l'origine	5 082 346	535 693	1 941 767	2 604 886
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	135 697	135 697		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 798 963	2 798 963		
Dettes fiscales et sociales	853 068	730 102		122 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 362	42 362		
Autres dettes (**)	809 833	809 833		
Produits constatés d'avance	6 413	6 413		
Total	10 113 890	5 444 271	1 941 767	2 727 852
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	501 229			
(**) Dont envers les associés	674 390			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 058 769		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 058 769		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, électricité, gaz à payer	75 279
Achats marchandises à payer	140 356
Redevance socara à payer	274 428
Sous traitance a payer	12 721
Location matériel à payer	3 942
Entretien général à payer	720
Maintenance à payer	4 654
Assurances à payer	108
Frais d étude à payer	3 990
Honoraires à payer	57 166
Publicité à payer	48 167
Publicité galec à payer	10 949
Dons à payer	7 500
Frais dpct a payer	4 675
Cotisations à payer	70 080
Droits d auteur à payer	1 786
Intérêts courus sur emprunts	280
Intérêts courus à payer	2 972
Intérêts sur participation salariés	3 840
Congés payés provisionnés	172 944
Prime 13e mois à payer	23 828
Participation personnel	122 966
Participation non réclamés	20 292
Forfait social à payer	47 254
Formation continue à payer	3 648
Part.construction à payer	12 969
Taxe apprentissage à payer	2 481
Taxe handicapés à payer	6 832
Taxe organig à payer	22 473
Taxe additionnelle à payer	76 548
Charges sociales sur congés payés	65 719
Charges sociales sur 13ème mois	9 055
Taxe cfe + cvae à payer	88 584
Tvs a payer	821
Autres taxes à payer	8 393
Total	1 408 418

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ss traitance d avance	1 261		
Location materiel d avance	1 134		
Maintenance d avance	13 328		
Assurance d avance	21 816		
Assurance vehicule d avance	829		
Honoraires d avance	1 512		
Publicité Id d avance	22 502		
Taxe foncière d avance	2 861		
Medecine travail d avance	7 075		
Char.const.d avan.interet	476		
Total	72 794		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	6 413		
Total	6 413		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 5 802 euros

Montant compris dans les produits financiers : 175 516 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 200	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 023	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	12 653	
Produits des cessions d'éléments d'actif		82 086
Régularisations diverses	8 296	
Régularisations diverses s/ exercices antérieurs	1 608	1 083
Provision Galec 2015-2017	72 123	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 340
TOTAL	100 903	93 509

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	850 542
+ Impôts sur les bénéfices	64 565
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	915 107
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	915 107

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 045 468	73 744	971 724
+ Résultat exceptionnel	-7 395	-281	-7 114
- Participations des salariés	122 966	8 897	114 069
Résultat comptable	915 107	64 565	850 542
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 40 631 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	145 110
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	145 110
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	40 631
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2016, la société SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe PAULCO, rue du Pré Ruffier 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 117 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	104	
Ouvriers		
Total	117	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Cautions</i>	1 802 932
Avals et cautions	1 802 932
Engagements en matière de pensions	126 764
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 929 696
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 126 764 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

SAINT MARTIN DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 44 889 Euros
Siège social : Rue du Pré Ruffier
38400 SAINT MARTIN D'HERES

R.C.S. : 337 622 153 RCS GRENOBLE
SIRET : 337 622 153 000 19

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 28 FEVRIER 2018)

* Distribution de dividendes : 850 496,92Euros
* Réserve Ordinaire : 44,73 Euros

850 541,65 Euros

Le dividende global de Euros, soit 738,92 Euros par action, sera éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 2 216,76 Euros, et sera soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 848 280,16 Euros ne sera pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2015	/	/	/
2016	/	/	/
2017	502,82 €	502,82 € (soit un montant global de 1 508,46 €)	502,82 € (soit un montant global de 577 237,36 €)

Nous vous rappelons en outre qu'il a été décidé par l'assemblée générale mixte en date du 27 février 2017, une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 351 055 Euros, soit un dividende de 305 Euros par action. Il a été éligible à concurrence de 915 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3 du Code Général des Impôts ou sur option, au prélèvement libératoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 350 140 Euros n'a pas été éligible audit abattement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution de dividendes : 850 496,92Euros

* Réserve Ordinaire : 44,73 Euros

850 541,65 Euros

Le dividende global de Euros, soit 738,92 Euros par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 2 216,76 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 848 280,16 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

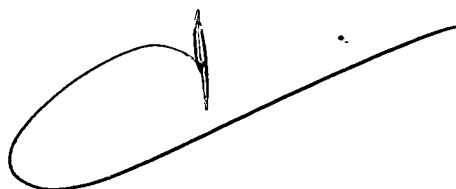
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2015	/	/	/
2016	/	/	/
2017	502,82 €	502,82 € (soit un montant global de 1 508,46 €)	502,82 € (soit un montant global de 577 237,36 €)

L'Assemblée Générale rappelle en outre qu'il a été décidé par l'assemblée générale mixte en date du 27 février 2017, d'une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 351 055 Euros, soit un dividende de 305 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 915 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3 du Code Général des Impôts ou sur option, au prélèvement libératoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 350 140 Euros n'étant pas éligible audit abattement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT





Cabinet Jacques BERLIOZ

*Bureaux : 3 Rue Saint Laurent – 75010 PARIS
Tél. 01.55.26.97.00 – télécopieur 01.55.26.97.01*

AUTRES BUREAUX :
279 Avenue Jean Jaurès
69150 DECINES
Tél. 04.78.49.03.89.
Télécopie : 04.72.02.09.89

PARTENAIRE ASSOCIE
DU GROUPE EUROCAP

SAINT MARTIN DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Capital : 44 889 €
Rue du Pré Ruffier
38400 SAINT MARTIN D'HERES

*

* *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **Sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 février 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 28 février 2018

A L'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme SAINT MARTIN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 28/02/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons

procédés, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

La concordance du chiffre d'affaires entre le logiciel de gestion commerciale et la comptabilité de l'entreprise en contrôlant les rapprochements faits par l'entreprise.

La réalité et de la valorisation du poste fournisseurs en mettant en œuvre des techniques de circularisations, de sondages sur les éléments du poste et d'analyse informatique des délais de règlements et des risques associés.

Nous avons contrôlé le rapprochement entre les comptes de Saint Martin Distribution avec ceux, symétriques, de sa société mère, la Sas PAULCO.

Nos contrôles se sont appuyés sur des analyses du FEC (Fichier des écritures comptables) qui n'ont pas révélés des anomalies, erreurs ou fraudes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 10 août 2018.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL CABINET JACQUES BERLIOZ
Christine BERLIOZ



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2018	Net 28/02/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	26 641	26 641		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	828 719		828 719	828 719
Constructions	5 131 173	1 015 221	4 115 952	4 256 004
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 533 372	1 363 926	1 169 446	1 374 466
Autres immobilisations corporelles	226 092	130 484	95 608	44 971
Immobilisations corporelles en cours	13 035		13 035	5 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 667 333		1 667 333	1 667 333
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	537 864		537 864	474 993
Prêts	4 986		4 986	10 306
Autres immobilisations financières	100 121		100 121	97 998
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 069 335	2 536 272	8 533 063	8 759 788
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	23 564		23 564	14 911
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 629 966		2 629 966	2 295 086
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	76 479	45 784	30 695	27 607
Autres créances	3 323 653		3 323 653	2 661 158
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	2 000 000
Disponibilités	435 979		435 979	399 406
Charges constatées d'avance (3)	72 794		72 794	43 712
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 562 435	45 784	8 516 651	7 441 879
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 631 770	2 582 056	17 049 714	16 201 668
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			600	1 800

Bilan passif

	28/02/2018	28/02/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44 889	44 889
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 434 029	2 434 029
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 489	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 529 752	3 529 747
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	850 542	579 340
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 863 701	6 591 905
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	72 123	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 123	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 467 554	5 590 061
Emprunts et dettes financières diverses (3)	792 680	404 899
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 798 963	2 478 909
Dettes fiscales et sociales	870 475	961 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 362	47 484
Autres dettes	135 442	120 355
Produits constatés d'avance (1)	6 413	6 500
TOTAL DETTES	10 113 890	9 609 763
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 049 714	16 201 668
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 669 619	5 016 509
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 444 271	4 593 254
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	385 208	256 417
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	28/02/2018	28/02/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	27 187 795	26 230 187
Production vendue (biens)	3 014 215	3 050 198
Production vendue (services)	808 446	636 734
Chiffre d'affaires net	31 010 456	29 917 118
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	43 027	22 136
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	77 085	57 438
Autres produits	179 361	128 680
Total I	31 309 929	30 125 372
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	23 047 070	22 464 638
Variations de stock	-334 880	-258 151
Achats de matières premières et autres approvisionnements	715 510	711 535
Variations de stock	-8 653	-7 619
Autres achats et charges externes (a)	2 538 121	2 198 941
Impôts, taxes et versements assimilés	457 926	422 631
Salaires et traitements	2 489 741	2 388 495
Charges sociales	830 697	760 149
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	505 318	489 074
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	45 784	41 338
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 522	13 616
Total II	30 292 155	29 224 648
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 017 774	900 725
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	1 790	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	159 747	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	15 769	16 953
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 403	21 596
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 702	6 574
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	202 621	45 123
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	40 281	45 221
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	40 281	45 221
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	162 340	-99
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 181 904	900 626

Compte de résultat (suite)

	28/02/2018	28/02/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 422	43 518
Sur opérations en capital	82 086	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		50 208
Total produits exceptionnels (VII)	93 508	93 726
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 127	53 005
Sur opérations en capital	12 653	23 967
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	72 123	
Total charges exceptionnelles (VIII)	100 904	76 972
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 395	16 754
Participation des salariés aux résultats (IX)	122 966	113 306
Impôts sur les bénéfices (X)	201 001	224 734
Total des produits (I+III+V+VII)	31 607 848	30 264 221
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	30 757 307	29 684 881
BENEFICE OU PERTE	850 542	579 340
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	175 516	23 527
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 802	

Règles et méthodes comptables

SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 17 049 714 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 850 542 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG-05

 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 136 436 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 641			26 641
Immobilisations incorporelles	26 641			26 641
- Terrains	828 719			828 719
- Constructions sur sol propre	4 670 471			4 670 471
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	349 798	110 904		460 702
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 499 492	33 879		2 533 372
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 635			46 635
- Matériel de transport	42 366	65 000	25 467	81 899
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 458	1 100		97 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000	13 035	5 000	13 035
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 538 939	223 918	30 467	8 732 390
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 667 333			1 667 333
- Autres titres immobilisés	474 993	75 525	12 653	537 864
- Prêts et autres immobilisations financières	108 304	2 124	5 320	105 107
Immobilisations financières	2 250 629	77 649	17 974	2 310 304
ACTIF IMMOBILISE	10 816 209	301 567	48 441	11 069 335

Notes sur le bilan
Immobilisations financières**Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI JELINE 38400 SAINT MARTIN D'HERES	38 112	413 029	99,92	71 831
SCI LA FROMAGERIE 38400 SAINT MARTIN D'HERES	38 112	892 751	99,92	103 376
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 641			26 641
Immobilisations incorporelles	26 641			26 641
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	728 373	218 223		946 596
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	35 893	32 732		68 625
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 125 027	238 899		1 363 926
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 396	3 987		32 383
- Matériel de transport	42 366	2 889	25 467	19 787
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 726	8 588		78 314
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 029 780	505 318	25 467	2 509 631
ACTIF IMMOBILISE	2 056 421	505 318	25 467	2 536 272

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 578 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 986		4 986
Autres	100 121		100 121
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	76 479	76 479	
Autres	3 323 653	3 323 053	600
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	72 794	72 794	
Total	3 578 033	3 472 326	105 707
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 320		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	12 000
Avoirs à recevoir	3 600
Part pub directes a recev	174 337
Ristournes centrale à recevoir	292 364
Prest.services centrale à recevoir	77 124
Intérêts des comptes courants	9 967
Divers produits à recevoir	47 066
Intérêts courus à recevoir	20 630
Total	637 088



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 889,00 euros décomposé en 1 151 titres d'une valeur nominale de 39,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 151	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 151	39,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		72 123			72 123
Total		72 123			72 123
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		72 123			

Provision pour risque sur un litige Galec concernant les années 2015-2017 : 72 123 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 113 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	385 208	385 208		
- à plus de 1 an à l'origine	5 082 346	535 693	1 941 767	2 604 886
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	135 697	135 697		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 798 963	2 798 963		
Dettes fiscales et sociales	853 068	730 102		122 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 362	42 362		
Autres dettes (**)	809 833	809 833		
Produits constatés d'avance	6 413	6 413		
Total	10 113 890	5 444 271	1 941 767	2 727 852
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	501 229			
(**) Dont envers les associés	674 390			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 058 769		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 058 769		

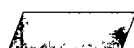


Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, électricité, gaz à payer	75 279
Achats marchandises à payer	140 356
Redevance socara à payer	274 428
Sous traitance à payer	12 721
Location matériel à payer	3 942
Entretien général à payer	720
Maintenance à payer	4 654
Assurances à payer	108
Frais d'étude à payer	3 990
Honoraires à payer	57 166
Publicité à payer	48 167
Publicité galec à payer	10 949
Dons à payer	7 500
Frais dpct à payer	4 675
Cotisations à payer	70 080
Droits d'auteur à payer	1 786
Intérêts courus sur emprunts	280
Intérêts courus à payer	2 972
Intérêts sur participation salariés	3 840
Congés payés provisionnés	172 944
Prime 13e mois à payer	23 828
Participation personnel	122 966
Participation non réclamés	20 292
Forfait social à payer	47 254
Formation continue à payer	3 648
Part.construction à payer	12 969
Taxe apprentissage à payer	2 481
Taxe handicapés à payer	6 832
Taxe organig à payer	22 473
Taxe additionnelle à payer	76 548
Charges sociales sur congés payés	65 719
Charges sociales sur 13ème mois	9 055
Taxe cfe + cvae à payer	88 584
Tvs à payer	821
Autres taxes à payer	8 393
Total	1 408 418

Autres informations



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ss traitance d avance	1 261		
Location materiel d avance	1 134		
Maintenance d avance	13 328		
Assurance d avance	21 816		
Assurance vehicule d avance	829		
Honoraires d avance	1 512		
Publicité Id d avance	22 502		
Taxe foncière d avance	2 861		
Medecine travail d avance	7 075		
Char.const.d avan.interet	476		
Total	72 794		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	6 413		
Total	6 413		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 5 802 euros

Montant compris dans les produits financiers : 175 516 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 200	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 023	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	12 653	
Produits des cessions d'éléments d'actif		82 086
Régularisations diverses	8 296	
Régularisations diverses s/ exercices antérieurs	1 608	1 083
Provision Galec 2015-2017	72 123	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 340
TOTAL	100 903	93 509

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	850 542
+ Impôts sur les bénéfices	64 565
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	915 107
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	915 107

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 045 468	73 744	971 724
+ Résultat exceptionnel	-7 395	-281	-7 114
- Participations des salariés	122 966	8 897	114 069
Résultat comptable	915 107	64 565	850 542
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 40 631 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	145 110
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	145 110
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	40 631
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2016, la société SAS SAINT MARTIN DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe PAULCO, rue du Pré Ruffier 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 117 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	104	
Ouvriers		
Total	117	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Cautions</i>	1 802 932
Avals et cautions	1 802 932
Engagements en matière de pensions	126 764
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 929 696
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 126 764 euros
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.